

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présents : 34

N°167

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 JUILLET 2018

L'AN deux mille dix huit, le 11 juillet, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 6 juillet 2018, s'est réuni en Mairie à 19h00, sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, MARINO Danielle, KARROUMI Sofienne, KOUAME Akoua Marie, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, PLEE Eric, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, GARNIER Daniel, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, RACHEDI Hakim, LENZI Ling, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, VANNIER Jean-Yves, ALVES Presilya.

Excusés :

Représentés par :

Madame Magali CHERET	Madame Soizig NEDELEC
Monsieur Fethi CHOUDER	Monsieur Kilani KAMALA
Monsieur Pascal BEAUDET	Monsieur Anthony DAGUET
Madame Sylvie DUCATTEAU	Madame Sophie VALLY
Monsieur Antoine WOHLGROTH	Monsieur Jean-Jacques KARMAN
Madame Alice FAGARD	Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Monsieur Guillaume SANON	Monsieur Sofienne KARROUMI
Madame Hana RABAH	Madame Mériem DERKAOUI
Madame Evelyne YONNET	Monsieur Daniel GARNIER
Monsieur Rachid ZAIRI	Madame Thérèse MBONDO
Madame Nadia LENOURY	Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Sophie VALLY

Direction Générale Adjointe Dynamique de la Ville/ Direction Vie Associative et Relations Internationales/Service des Relations Internationales

OBJET : Signature d'une convention entre la Ville d'Aubervilliers et la Ville de Tremblay en France définissant leur contribution au projet ' Élaboration d'une stratégie et de projets de développement touristique pour la ville de Beit Jala '

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L1115-1 ;

Vu la loi n° 92-125 et les lois d'orientation suivantes n° 95-115 et n° 99-533 ;

Vu le contrat de jumelage entre la commune d'Aubervilliers et la commune de Beit Jala en Palestine, signé le 27 novembre 1997 ;

Vu le budget municipal 2018 et en prévision du budget 2019 ;

Considérant que le projet soumis par la Mairie d'Aubervilliers, dont la Ville de Tremblay en France est partenaire, intitulé: "Élaboration d'une stratégie et de projets de développement touristique pour la Ville de Beit Jala "a été retenu par le comité de sélection dans le cadre de la 3^{ème} tranche de l'appel à projets franco-palestiniens (2016-2018), ouvert par le Ministère de l'Europe et de affaires étrangères (MEAE), avec l'accord d'un montant de 20 000€ ;

Considérant la nécessité de créer un cadre juridique pour pouvoir engager les fonds réservés au projet nommé ci-dessus ;

Adoption à l'unanimité par 45 pour

DELIBERE :

AUTORISE Madame la Maire à signer la convention ci-jointe entre les Villes d'Aubervilliers et de Tremblay en France, définissant les apports de chacune au projet intitulé : « Élaboration d'une stratégie et de projets de développement touristique pour la Ville de Beit Jala », courant sur les deux années budgétaires 2018 et 2019.

Reçu en préfecture le : 13/07/18

Publié le : 13/07/18

Certifie exécutoire : 13/07/18

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

